

UN COMPIÈGNOIS DE LA GRANDE ARMÉE, PRISONNIER DE GUERRE EN ANGLETERRE DE 1804 À 1811

Alain Raisonnier

Saint-Germain, une paroisse ancienne de Compiègne, était à la fin du 18^{ème} siècle le royaume des jardiniers, qui produisaient fruits et légumes et les portaient chaque matin en abondance au Marché-aux-Herbes. C'est dans une famille aisée de ces jardiniers que naquit, le dimanche 26 octobre 1777, Charles Adrien Bazin. Son père, Adrien Bazin (1735-1814), fut en 1790 officier municipal de l'éphémère commune de Saint-Germain-lès-Compiègne. Avec sa femme Marguerite Boudier, ils avaient eu 10 enfants, dont sept seront encore vivants, quand Adrien fils atteindra ses 18 ans. Ils demeuraient dans une maison de la Grande Rue de Saint-Germain. Adrien était très lié à son frère Louis, son cadet de un an.

Adrien savait lire et écrire mais il aimait la profession de jardinier que lui enseignait son père. Il avait treize ans quand commença

la Révolution ; il avait suivi avec intérêt le récit des délibérations municipales auxquelles participaient son père et son oncle, depuis les cahiers de doléances jusqu'à la fusion de Saint-Germain avec la commune de Compiègne.

Sa belle amie, sa "chère com-mère", s'appelait Marianne et il faisait des projets d'avenir en se promenant avec elle sur les bords de l'Oise. Mais il avait vingt ans et, à ce titre il devait être incorporé le 10 frimaire an VII (30 novembre 1798) dans la 7^{ème} demi-brigade de l'armée de Danube.

La campagne du Rhin

Au nouvel an de 1799 (11 nivôse an VII), il fait ses classes à Mayence. L'armée est sous les ordres de Jourdan et la 2^{ème} division est commandée par le général Souham (1).

Dans une lettre (2), il écrit : *"Le froid ne m'a pas permis de tenir ma plume. Cette température qui a commencé la veille et le jour de Noël était si rigoureuse qu'il était impossible d'y résister et que parmi mon détachement il s'est trouvé plusieurs hommes qui ont eu les doigts des mains gelés. Heureux ceux qui avaient la chance d'être bien vêtus ; quant à moi qui me trouvais dans ce cas, je n'ai pas trop souffert du froid."*

Mais la victoire n'est pas avec eux, et après la défaite de Stockach, la 7^{ème} demi-brigade se replie sur le Rhin.

Le 11 ventôse an VII, Jourdan franchit le Rhin en trois colonnes. Il commande directement celle qui comprend la 7^{ème} demi-brigade et remonte avec elle la vallée de la Kintzig jusqu'à Willingen. Dès que la guerre fut officiellement déclarée, ils reprirent leur marche ; le 2 germinal,

un combat opiniâtre fut livré à Ostrach. Les Français déployèrent une bravoure qui excita l'admiration de notre adversaire lui-même, le prince Charles. Puis ce fut la retraite en bon ordre. Le 5, Jourdan attaqua à nouveau aux environs de Stockach, mais dut à nouveau se replier sous le nombre des ennemis, sans être poursuivi. Jourdan démissionna à la suite de cette campagne.

Jusqu'à la fin de l'an VII, la 7^{ème} demi-brigade fut cantonnée à Vieux-Brisach, participant à divers combats autour de Fribourg. Le 24 fructidor, elle se signala au combat de Saint-Martemburg, livré contre les troupes de l'archiduc Charles.

Adrien est nommé caporal le 26 frimaire an VIII. Les conditions de vie étaient déplorables et il tombe malade. La gale sévit alors dans toute l'armée. Il est soigné à Sélestat. Le 8 germinal, il écrit à ses parents (3) : *"On nous a donné de vilains habits et nous sommes très mal équipés avec de vieux vêtements ainsi qu'avec des capotes que nous avons eues à Mayence. Nous ne sommes pas trop bien ; on ne reçoit rien, nous n'avons pas seulement de draps pour nous couvrir, tout le monde a la gale et on est toujours sur la paille. On nous a distribué à tous des cartouches en cas de besoin."*

L'armée du Rhin est sous les ordres de Moreau. La 7^{ème} demi-brigade occupe de nombreuses garnisons à Bâle, Mayence, Hausbergen et enfin Kehl.

Le 5 floréal an VIII, Moreau reprend l'offensive. Le général de Sainte-Suzanne, dont dépend la 7^{ème} demi-brigade, est d'abord chargé d'une opération de diversion en direction de la Forêt Noire, puis se repliant sur Strasbourg, il poursuit vers Vieux-Brisach et, franchissant le Rhin, il entreprend la remontée du Val d'Enfer, livre combat à Engen et Stockach et monte jusqu'à Ulm.

Passant sous les ordres du général Richepanse, la 7^{ème} demi-brigade, fait partie des forces qui font le siège de Ulm. Elle est stationnée à Ler, puis à Junginger, près de Schœndorff. Il écrit encore : *"Toute l'armée est cantonnée ici, mais ce n'est seulement que pour nous équiper tous à neuf avant de rentrer en France, car on nous dit que la paix est définitivement faite avec l'Empereur" (...)* *"Partout où nous passons, on frappe de réquisitions les populations qui en sont très épuisées, soit pour les étoffes, soit pour la toile ou pour l'argent"* (4).

Après la victoire de Hohenlinden, l'armée du Rhin poursuivit l'ennemi jusqu'aux portes de Vienne. La paix fut enfin signée à Lunéville, le 20 pluviôse an IX, et l'armée du Rhin devait se replier sur la rive gauche du fleuve.

Depuis l'ouverture de la campagne jusqu'à son départ, la 7^{ème} demi-brigade perdit à l'armée du Rhin 163 blessés, dont un capitaine et un sous-lieutenant ; 6 tués, 31 prisonniers dont un capitaine.

L'expédition de Saint-Domingue

La 7^{ème} demi-brigade continuait à faire partie du corps du Bas-Rhin, division du général Souham. Après diverses garnisons le long du Rhin, elle gagna la Hollande, où se formait l'armée de Batavie. Le Premier Consul envoya, sous le commandement du général Richepanse, une expédition en Guadeloupe pour y réprimer un soulèvement.

Notre caporal échappa à ce voyage, parce qu'une indisposition bénigne l'avait maintenu à l'hôpital de Flessingue durant le mois de ventôse an IX.

Mais Bonaparte préparait aussi l'expédition de Saint-Domingue, pour contenir les menées autonomistes de Toussaint-Louverture (5).

Beaucoup de régiments destinés à Saint-Domingue furent pris parmi ceux de l'armée du Rhin. La 7^{ème} demi-brigade, toujours stationnée en Zélande, devait être incorporée au corps expéditionnaire, le 26 germinal an X.

L'embarquement avait été fixé au mois suivant. Les hommes sont pleins d'illusions sur le pays où ils vont :

"On dit que nous allons à l'île de Batavie qui est à 1500 lieues de l'Amérique, et de la France à l'Amérique il y a 1800 lieues. On dit que c'est un pays très riche et qu'il y fait bien chaud. Mais l'air y est très tempéré, l'or et l'argent y sont communs, et la moindre pièce de monnaie vaut cinq sols" (6).

L'expédition était commandée par le général Leclerc, mari de Pauline Bonaparte, et avait débarqué le 23 frimaire de l'an X. Après l'affaire de fort Jeanton (avril 1802), l'armée française avait repris le contrôle de l'île et Toussaint-Louverture était assigné à résidence.

L'île parut pacifiée pendant presque un an. Bonaparte envoya des milliers d'hommes en renfort durant cette année, et c'est parmi eux que notre caporal était parti. Durant la traversée, les soldats ne recevaient que de l'orge cuite à l'eau au lieu de soupe et beaucoup arrivèrent malades à Saint-Domingue (7).

Ces hommes furent atteints dès leur débarquement par diverses maladies, surtout la fièvre jaune, qui fit 15 000 morts, dont le général Leclerc en personne. La révolte des Haïtiens reprit et les combats avec sauvagerie de part et d'autre, accompagnés de massacres de colons européens. Après la perte de Port-au-Prince, les restes de l'armée se retranchèrent au Cap-Français et dans l'île de la Tortue.

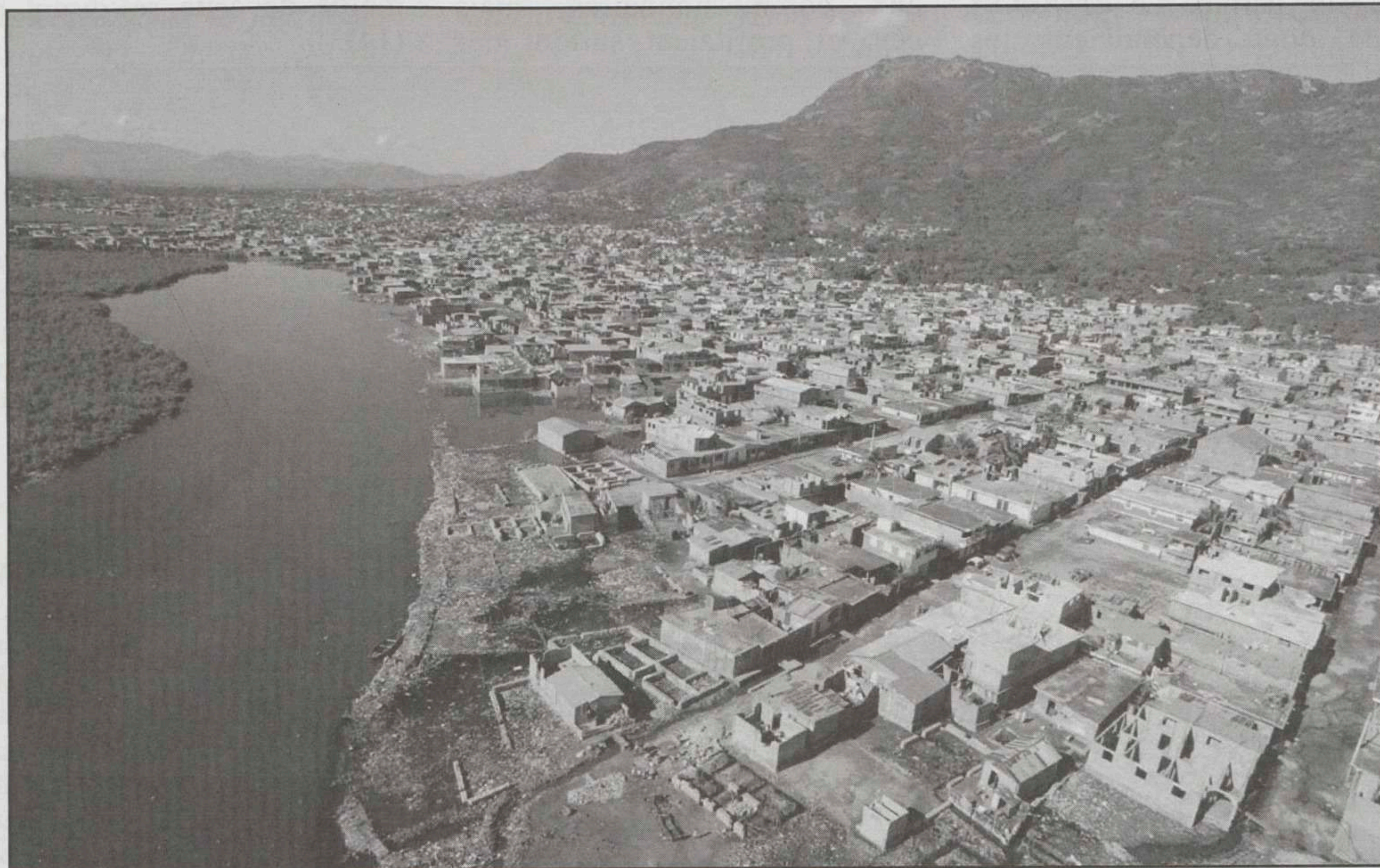
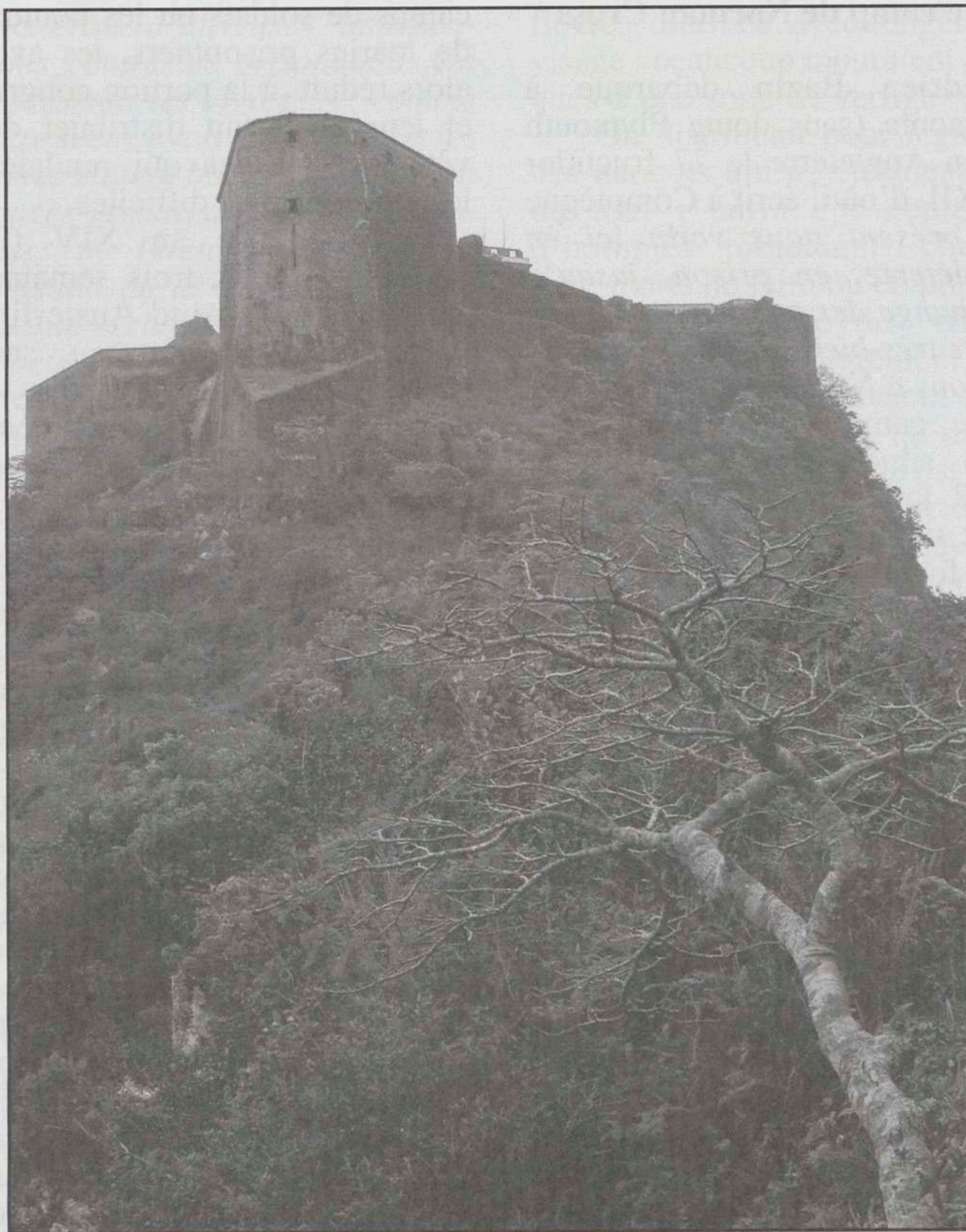
Dans ces circonstances, Adrien se montra brave face à l'ennemi. Il reçut le grade de sergent, le 25 frimaire an XI, mais surtout il eut

la chance de ne pas succomber aux fièvres. Les Français, sous le commandement de Rochambeau, reprirent le contrôle des postes Bourgeois, Jeanton et de la Hogue qui entouraient le port du Cap, dernière ville sous domination française, mais les assiégés sont finalement vaincus le 26 brumaire an XII, à la bataille de Vertières par le général haïtien Dessalines et contraints de s'embarquer le 8 frimaire.

Pour comble de malheur, la flotte est attaquée aussitôt par les navires anglais, qui faisaient le blocus de l'île. Le général Rochambeau et les survivants sont immédiatement désarmés et ramenés captifs à la Jamaïque, puis en Angleterre (8).

La citadelle du Roi Christophe

*(photo Haïti-Ecoles,
03/07)*



Vue aérienne de la ville du Cap à Haïti *(photo. Norbert Frechet, 2006)*

Le camp de Norman Cross

Adrien Bazin débarque à Plémonte (sans doute Plymouth ?) en Angleterre le 27 fructidor an XII, d'où il écrit à Compiègne "A présent nous voilà ici en Angleterre, en prison, jusqu'à l'échange des prisonniers. Je me porte très-bien et je pars pour les prisons à Norman Cross" (9).

Le camp de Norman Cross (10) situé près de Peterborough, à 47 km au Nord de Londres, était un fort clos de murs avec des fossés, dans lequel se trouvaient seize blocs pour les prisonniers autour d'un mirador central armé de canons ; le tout construit en bois. Chaque bloc mesurait 30 m de long sur 7 de large, et servait à abriter 500 prisonniers. Il y avait en permanence environ 6000 prisonniers au dépôt. Il était gardé par 500 soldats qui stationnaient aussi au camp. Le commandant du camp avait une maison en dehors (11).

Depuis 1799, le Directoire avait dénoncé l'accord qui organisait la subsistance des prisonniers aux dépens de la France (12). Les officiers étaient prisonniers sur parole. Le *Transport Office* dont dépendaient les

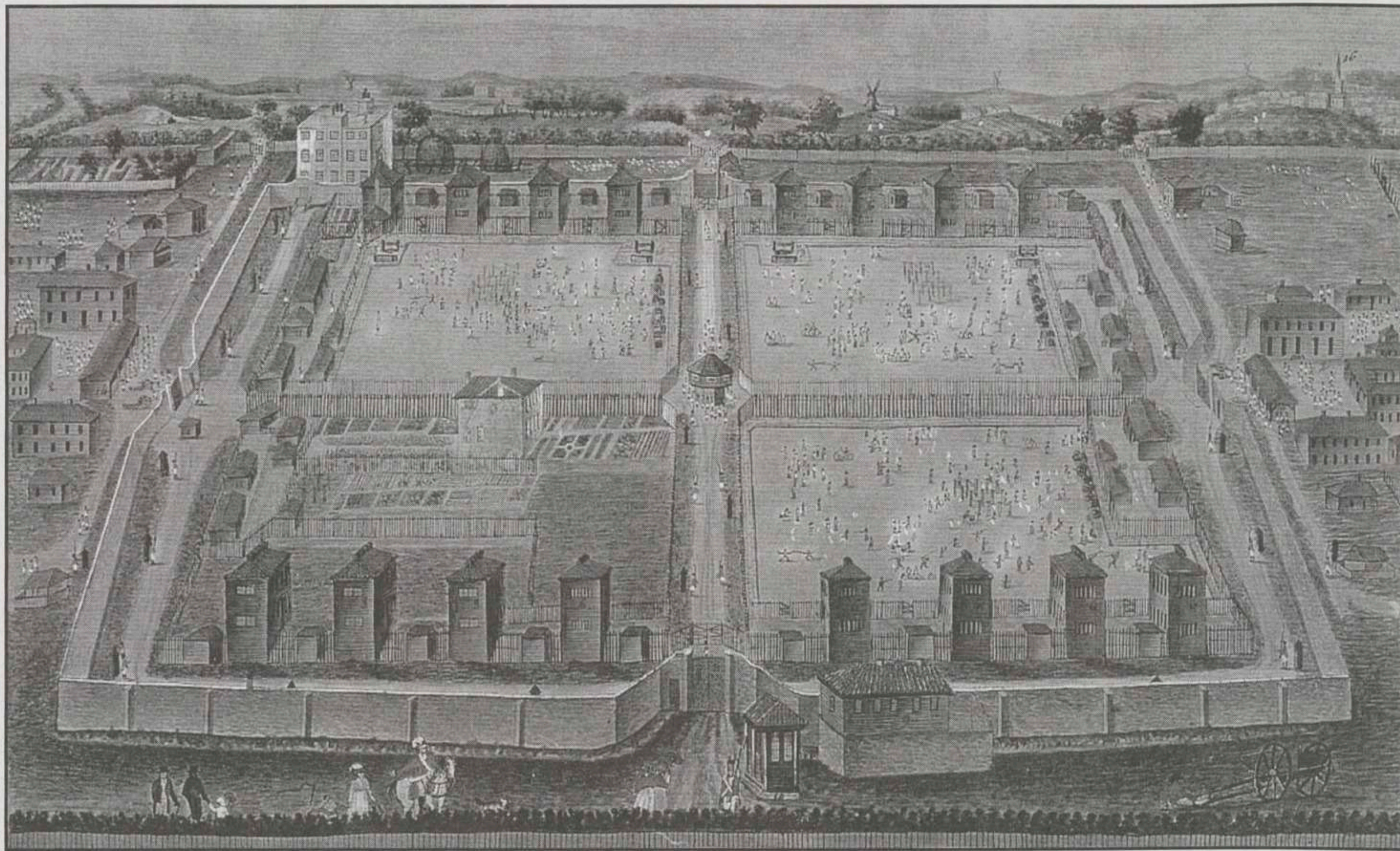
camps de soldats ou les pontons de marins prisonniers, les avait alors réduits à la portion congrue et leur avait fait distribuer des vêtements jaunes qui rendaient les évasions plus difficiles.

Le 4 nivôse an XIV (25 décembre 1805), trois semaines après la victoire d'Austerlitz, Adrien écrit de nouveau, sans cacher qu'il ne peut rien dire, et demande de l'argent à ses parents (13) : "S'il se trouvait des négociants ou des Anglais même qui ont des correspondances à Londres, on fait par ce moyen passer bien facilement de l'argent en prison".

En fait l'argent destiné aux prisonniers était souvent détourné par les gardiens : "Ils sont sous la responsabilité du *Transport Office*, qui gère l'argent de leur subsistance, ce qui représente une énorme somme (plus de trois millions de livres par an), dont une grande partie n'est pas affectée à cette mission, mais constitue un bénéfice net pour les commissionnaires et leurs employés. Les prisonniers sur parole recevant 1 shilling 6 pence par jour, rapportaient relativement moins aux commissionnaires, mais ceux-ci profitaient surtout des

secours que ces prisonniers recevaient de France, gardant cet argent pendant 5 ou 6 mois, en l'employant pour spéculer. Ils escomptaient aussi s'approprier les biens de ceux qui mourraient ou s'évadaient. Les prisonniers incarcérés étaient plus rentables. Le Gouvernement anglais attribuait à chacun de ces prisonniers, une fois tous les 18 mois, une tenue complète de vêtements, mais qui ne leur parvenait jamais. Ceux qui parmi eux avaient des vêtements les avaient vendus avec le produit de leur industrie, sur laquelle les agents faisaient des profits énormes. Ceux qui n'avaient ni talent, ni argent, se promenaient nus et il y en avait beaucoup dans cet état déplorable. [...]

Une certaine quantité de pain, viande, etc..., de bonne qualité devait être fournie quotidiennement à chaque prisonnier. Ils recevaient ces victuailles, mais elles étaient en général de mauvaise qualité, et il en manquait toujours une partie, la moitié ou le tiers au moins, ce qui fait beaucoup. En plus, quand quelqu'un était puni, il ne recevait que la moitié de cette soi-disant part" (14).



Vue générale du camp de Norman Cross (cliché Norman Cross Gallery)

Malgré cette misère, notre prisonnier ne se laisse pas aller, il survit bien grâce à l'argent que lui envoie sa famille ou qu'il emprunte à des camarades de bloc. Il lit quelques livres et s'efforce de s'instruire pour passer le temps : il apprend les mathématiques et perfectionne son français. "On remarque dans toutes les lettres écrites par lui depuis son entrée dans le camp, que l'écriture est plus soignée, que les phrases sont mieux tournées et que l'orthographe est respectée" (15).

Durant les années 1807 et 1808, aucune lettre d'Adrien Bazin n'a été conservée, ce qui traduit peut-être l'effet d'une censure plus efficace.

Les mauvais traitements que subissaient les prisonniers s'aggravaient au fur et à mesure que la population incarcérée augmentait. "La femme du médecin de Norman Cross, et celle du ponton le Prince-Couronné dans la rade de Chatam, ne portaient pas d'autres jupes que celles de la toile de coton et de la flanelle, destinées aux malades. Quant aux médicaments, le fournisseur trouvant les caisses pleines, n'avait pas besoin de les remplir ; il partageait avec l'apothicaire et le médecin le bénéfice du prix des drogues qu'il ne livrait pas" (16).

La nourriture était l'objet de réclamations incessantes des prisonniers : "Le pain et la viande étaient de si mauvaise qualité, qu'on avait à craindre des maladies épidémiques. Les plaintes des prisonniers devenaient des clameurs. Je portai moi-même une plainte régulière au capitaine Presslaud, dont j'avais à me louer : cet officier me traitait bien. Le lendemain de ma plainte, des officiers pris dans les deux bataillons de milice commis à la garde de la prison, et quelques particuliers que nous ne connaissons pas, entrèrent au moment de la distribution des vivres ; ils avaient à leur tête Presslaud, qui

vociférait d'affreuses imprécations contre les prisonniers. On représenta les vivres ; et comme cette scène avait été préparée, les vivres étaient bons ce jour-là. Un procès-verbal, auquel les prisonniers ne furent point appelés, constata qu'ils étaient de bonne qualité ; chacun des signataires répéta à l'envi que les Français étaient des coquins, des scélérats, qui se plaignent toujours ; qu'ils étaient toujours prêts à se révolter, et qu'il faudrait en fusiller quelques uns pour l'exemple. Effectivement, les prisonniers eurent à essuyer ce jour-là un traitement plus cruel encore que celui des jours précédents. Les choses reprurent le lendemain leur train ordinaire ; les vivres ne devinrent pas meilleurs, et il fallut se taire, continuer à être exposé aux ravages de la maladie, et manger ou mourir de faim" (17).

Les prisonniers ne savaient quoi inventer pour manger. La malnutrition provoquait des maladies et beaucoup de prisonniers succombaient aux privations : "J'ai vu à Norman Cross, un coin de terre où près de quatre mille hommes, sur sept qui étaient dans cette prison, ont été enfouis" (...) "Les vivres étaient chers alors en Angleterre, et notre Gouvernement, dit-on, avait refusé de payer un solde de compte dont on le prétendait redevable pour ses prisonniers" (18).

Pour acquitter ce solde, tous les prisonniers furent mis à la demi-ration ; et pour être bien sûr qu'ils périraient, on défendit sévèrement l'introduction de vivres à vendre, comme cela était d'usage. Au défaut de quantité on joignit la qualité détériorée et malfaisante des vivres qu'on distribuait. On donnait, quatre fois la semaine, du biscuit mangé de vers, du poisson, des viandes salées ; trois fois, un pain noir mal cuit, confectionné avec des farines gâtées ou du blé noir : on était saisi, aussitôt après l'avoir mangé, d'une espèce d'ivresse suivie d'un violent mal de tête, de

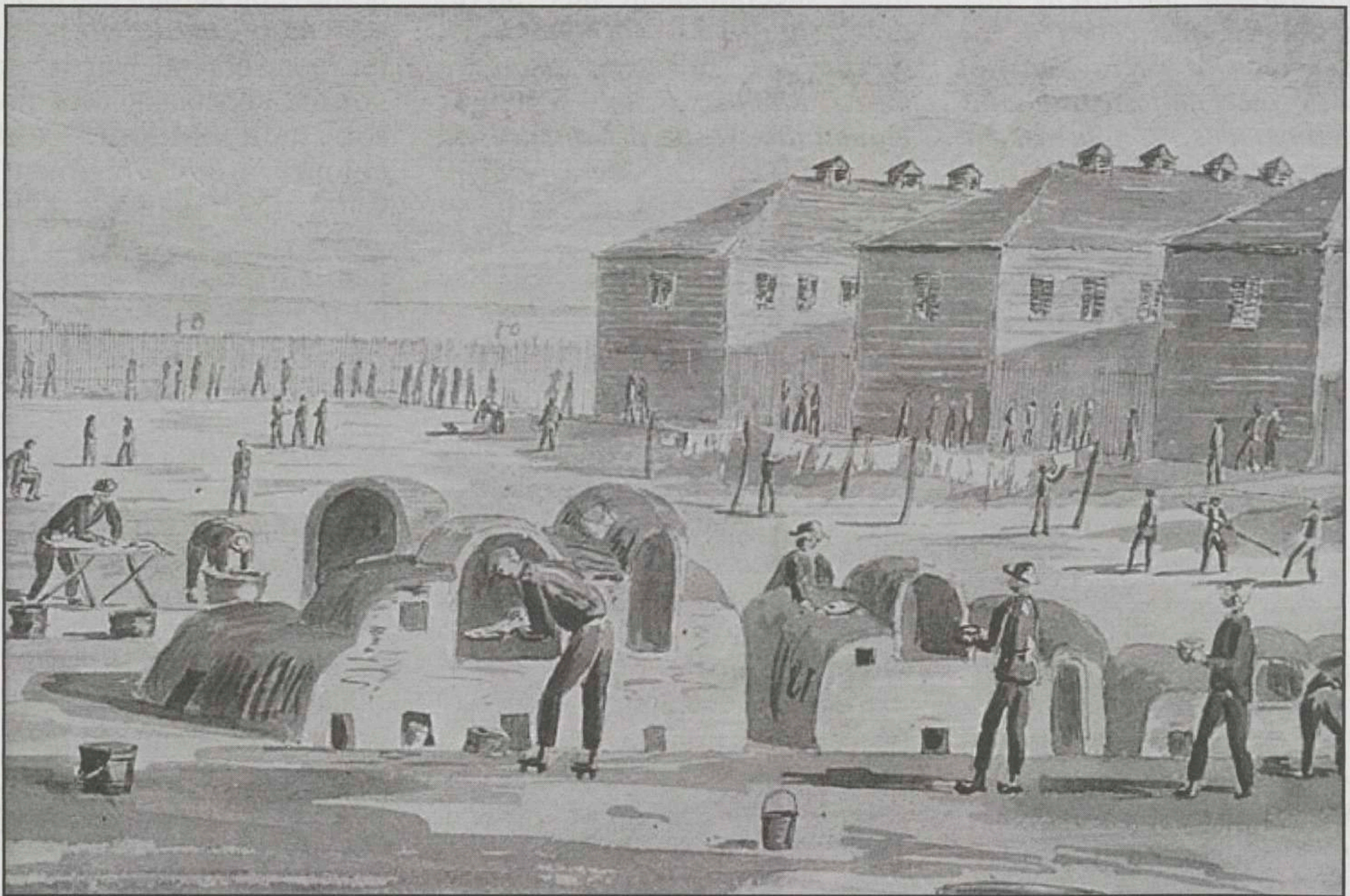
fièvres, diarrhée, avec rougeur au visage : beaucoup mouraient atteints d'une sorte de vertige (19).

On distribuait pour légumes des haricots qui ne cuisaient pas du tout ; enfin des centaines d'hommes tombaient, chaque jour, morts de faim ou empoisonnés par la qualité des vivres. Ceux qui, immédiatement, ne mouraient pas, devenaient graduellement si faibles, qu'ils ne digéraient plus : et ce qui est horrible à redire, et pourtant de la plus exacte vérité, c'est que des malheureux affamés, d'un tempérament un peu plus robuste, allaient chercher dans les excréments de leurs compagnons de souffrance, des haricots non digérés, et les mangeaient après les avoir soumis à un léger lavage. D'autres attendaient l'instant où, après avoir mangé, les estomacs affaiblis, qui ne pouvaient plus supporter aucune nourriture, rendissent ce qu'ils avaient pris, pour s'en nourrir à leur tour. La faim ne connaissait point de bornes ; on gardait des cadavres 5 ou 6 jours de suite sans les déclarer, pour obtenir leur ration : les voisins appelaient cela vivre de son mort. Milord Cordower, colonel du régiment de Carmarthen, de garde à la prison de Porchester, étant entré un jour dans l'intérieur, avec son cheval qu'il attachait à une des barrières, en dix minutes son cheval fut dépecé et mangé. Lorsque Milord vint le prendre, après quelques recherches, on l'informa du fait : il refusa de le croire, et dit qu'il n'y ajouterait foi que quand on lui ferait voir les débris de son cheval. Il fut facile de la satisfaire : on le conduisit où étaient la peau et les entrailles, et un misérable affamé acheva de dévorer, en sa présence, la dernière pièce de viande crue. Un énorme chien de boucher, ou plutôt tous les chiens qui entraient dans la prison, avaient le même sort" (20).

Le 25 août 1809, Adrien envoie une lettre à ses parents, pour réclamer de l'argent :



Le mirador de Norman Cross
(photo. Norman Cross Gallery, 2005)



La vie des prisonniers de Norman Cross
(photo. Norman Cross Gallery, 2005)

"En ce moment, j'ai la plus belle occasion qu'on puisse trouver. Je suis à côté d'un cher pays dont j'ai fait la connaissance (21) ; il reçoit de l'argent quand il en a besoin et il va s'en faire venir encore. Nous écrivons ensemble ; croyez votre cher fils, l'argent que vous enverrez chez une brave dame ne se perd point, il reste toujours dans son coffre. Elle connaît une personne qui nous l'envoie. Si je ne le recevais point, nous pourrions le lui demander, car elle est très honnête, très riche et très connue de tous mes pays qui sont avec moi. [...] Voici le nom de cette digne femme : Madame Fusau, négociante à Saint-Quentin, rue Saint-Thomas. Veuillez, s'il vous plaît, envoyer 4 ou 5 louis chez elle par la poste de Compiègne ; elle se chargera du reste" (22).

Adrien Bazin et ses parents avaient de bonnes raisons de s'inquiéter de l'honnêteté des intermédiaires qu'ils choisissaient pour envoyer de l'argent. "La famille d'un pauvre matelot, d'un malheureux soldat, se saigne, s'impose les plus douloureuses privations, afin de lui faire passer une modique somme ; le quart d'une somme aussi sacrée n'arrive pas, dans son temps, à sa destination : elle devient la proie des préposés à l'administration du transport des prisonniers (Transport Office)".

Si le matelot ou le soldat reçoit les lettres qui lui annoncent du secours, et le plus souvent elles sont interceptées, s'il fait en conséquence une réclamation, la réponse est toujours : "Qu'on n'a rien reçu pour lui, qu'on n'a aucun avis de ce qu'il demande". Il doit s'estimer heureux, si au bout d'une année d'instances, il reçoit enfin partie de ce qu'on a reçu pour lui. Si le prisonnier meurt, s'il est échangé, s'il est transféré dans une autre prison, la somme est absolument perdue (23)"



L'Aigle de Norman Cross, mémorial actuel

(photo Véronique Gérard-Powell, 2007)

Heureusement, notre malheureux Adrien recevra ses quatre louis et il écrira encore, le 1er janvier 1810, pour remercier ses parents (24) :

"Soyez persuadés que je ferai un aussi bon usage de vos dons que si je les employais sous vos yeux et que je vous donnerai toute la satisfaction que vous avez droit d'attendre d'un fils".

Ces quatre louis, allaient d'ailleurs lui être très utiles, car il allait être échangé l'année suivante et retrouver la liberté.

Il paya son voyage et s'embarqua à Plymouth, pour arriver le 13 mars 1811 à Morlaix (Finistère), ayant subi 7 ans et 4 mois de détention.

Le 7ème de Ligne à Turin

N'allez pas croire que la Grande Armée, reconnaissante de tous ces sacrifices, le renverrait dans ses foyers avec une décoration. Non, on lui fit savoir qu'il ait à rejoindre directement son corps en Italie afin de finir ses obligations militaires : il n'avait servi que 5 ans dans les armées de la France, son temps de détention ne comptait pas ! "Pour le moment, je ne sais où je vais. Je crois me reposer ici 7 ou 8 jours, jusqu'à ce que je reçoive des ordres nouveaux pour en sortir, afin de continuer ma route qui est, dit-on, de 330 et quelques lieues. Je crois traverser une partie de la France, car l'endroit où se trouve notre corps est Turin, ville du Piémont, près d'Italie. (25) Je n'aurai point le bonheur, je crois, de passer chez nous, attendu que ce n'est pas la route" (26).

Il partit donc de Morlaix le 16 mars et traversa la France à pied par Rennes, Tours, Lyon et Chambéry pour parvenir à sa nouvelle garnison.

Le 25 mars il écrit encore : "Quel bonheur pour moi de ne plus voir l'aspect sinistre des barrières qui m'environnaient ! Quelle consolation de pouvoir vous dire ce que je pense, tandis que je ne le pouvais, étant entre les mains d'un ennemi qui ne me laissait aucune liberté et qui me privait d'une partie des denrées nécessaires à la vie !" (27).

A Turin, il reprend ses habitudes de garnison. Il fait couper ses cheveux, parce que cela ne se porte pas au régiment (28). Il demande partout des certificats pour obtenir un congé de semestre, mais il n'obtient rien car Napoléon en est aux préparatifs de la campagne de Russie et que seuls les marins peuvent en obtenir.

"J'aurai bien désiré aller chez nous par permission, je vous aurais porté des graines de choux-fleurs de l'Italie, parce

que j'en vois de très-beaux tous les jours. Nous mangeons maintenant des poires et du raisin. La moisson avance et cependant les habitants ne sont pas favorisés par le temps, attendu qu'il pleut tous les jours et que le pays est si chaud qu'il n'y paraît pas au bout d'une heure. [...] Écrivez-moi, vos lettres ne me coûtent qu'un sou pour les retirer. Dis-moi, frère Charles, ce que coûte à présent une lettre qui vient de 200 lieues." (29).

Grâce à une recommandation du maire de Compiègne, il obtient enfin du Ministre un congé de trimestre, le premier depuis 13 ans, au mois de novembre 1811. Ce fut un touchant tableau que celui de son arrivée à Saint-Germain. Ses parents, sa famille, ses amis, ses connaissances, tout le monde l'attendait sur le seuil de la maison paternelle, les bras ouverts, les yeux humides d'attendrissement, et c'étaient des étreintes continuelles auxquelles il ne pouvait suffire.

Quant à lui, sanglé dans un bel uniforme de grenadier, arborant fièrement ses galons de sergent, il redressait sa taille et tous ces hommages spontanés le flatèrent.

Dans ce flot de compatriotes empressés à venir lui serrer la main, manquait une figure aimée qu'il cherchait de tous les côtés et qu'il s'attendait à voir à chaque instant. Mais ce fut en vain que ses regards fouillèrent les rues, rien n'apparut à l'horizon. Ce que l'infortuné ignorait et ce que son frère lui avait soigneusement caché, afin que, dans un accès de désespoir, il n'attentât pas à ses jours dans les pontons anglais, c'est qu'elle était mariée depuis longtemps avec un jardinier du pays (30).

Adrien rejoignit son corps le 30 décembre après un nouveau voyage de 22 jours. Il occupe un emploi dans un bureau d'état-

major où il établit les contrôles annuels pour l'année 1812. Le 29 mars 1812, il reçoit du général Auguste Mermet la mission de convoyer du matériel d'artillerie, destiné à l'armée du prince Eugène, vice-roi d'Italie, qui devait contrôler le front autrichien (31).

"Le sieur Bazin, sergent au 7ème de ligne, est chargé, sous sa responsabilité, de la conduite de 15 chariots d'artillerie se rendant à Vérone. Le convoi partant de Turin demain 30 du courant, franchira deux gîtes par jour ; il devra coucher le même jour à Crescentino ; le 31 à Verceil ; le 1er à Abbiategrosso ; le 2 à Lodi ; le 3 à Brescia ; le 4 à Peschiera ; et le 5 à Vérone, d'où le chef du convoi rétrogradera. Les conducteurs de chevaux ne devront faire qu'un gîte par jour ; ceux qui partiront le matin, devront se mettre en route à 5 heures au plus tard afin d'être rendus à leur destination entre 10 et 11 heures. Ceux désignés pour les remplacer dans les gîtes intermédiaires devront être tenus prêts de 9 à 10 heures au plus tard, pour partir de suite, afin de pouvoir arriver au lieu de la couchée à 5 heures. Le sergent Bazin est chargé de surveiller le convoi et d'en hâter la marche jusqu'à destination. Il fera, tous les soirs, graisser les voitures avec la graisse que M. le Directeur d'artillerie a mis à sa disposition. A son arrivée à Vérone, il remettra le procès-verbal dont il est porteur à l'officier qui sera chargé de recevoir les 15 chariots et m'en rapportera le reçu. A son retour à Turin, il me rendra compte de la marche du convoi et des événements qui auraient pu survenir pendant la route. Les autorités civiles et militaires sont invitées à prêter aide et assistance au chef du convoi et à lui procurer à la couchée, ou les hommes nécessaires pour la garde des chariots et effets, ou des lieux fermés pour leur sûreté. Signé : le commissaire Bonnerin" (32).

Le 30 avril suivant enfin, Adrien Bazin reçoit son congé de réforme, après avoir servi les armées de la France durant plus de 13 années. Ce congé n'était accompagné d'aucune pension alors que le sergent Bazin était reconnu "usé par les fatigues de la guerre" et incapable de reprendre son métier de jardinier.

A la quête d'un emploi

Le 28 décembre de la même année son père venait à décéder (33). Le jardin ne pouvait plus nourrir les uns et les autres.

Il se convertit alors en solliciteur et écrivit de multiples lettres pour demander un emploi, en faisant référence aux années de service qu'il avait données pour son pays. Mais il n'obtenait que des accusés de réception polis. Il mit un an et demi à obtenir un emploi de garde champêtre à Arsy, commune des environs de Compiègne avec un traitement de 300 francs par an. Il continuait cependant de chercher une place de ramasseur de fonds, ou d'aspirant dans les Eaux et Forêts. Mais toujours sans succès.

Pendant la campagne de 1814, il est toujours garde champêtre et s'acquitte si honorablement de cette modeste fonction, qu'on porte ses gages à 350 francs. Enfin, il démissionna de cette place sans avenir et s'établit praticien à Estrées-Saint-Denis, c'est à dire agent d'affaires qui se proposait de gérer les biens de ses clients et de les représenter dans leurs démarches administratives ou judiciaires. Cet emploi lui permettait de se préparer à briguer une charge d'huissier.

Dans ses fonctions, il fit justement la connaissance d'un huissier exerçant à Remy depuis 1793, Jacques Antoine Fréard. Cet huissier avait une fille de 20 ans, blonde aux yeux bleus, d'un très bon caractère. Il lui adressa une demande en mariage qui fut acceptée aussitôt.

Adrien Bazin épousa Elisabeth Céleste Fréard, le 10 mai 1815 à Remy : il avait 37 ans. Ses deux frères assistaient à la noce. Il reprit en même temps la charge d'huissier de son beau-père, âgé de 78 ans, qui enfin pouvait jouir d'une retraite méritée.

Son épouse lui donna deux garçons : Charles Antoine Remy né en 1816 et Stanislas Adrien né en 1818. L'ancien sergent de la Grande Armée du Rhin était très aimé de tous ses concitoyens. Il aimait à leur raconter ses campagnes, ses aventures, ses combats à Saint-Domingue, les horreurs de la fièvre jaune, ses souffrances...

Mais beaucoup de ceux qu'il aimait étaient vieux ou usés par de trop lourdes tâches : son père était mort depuis longtemps, il perdit son beau-père Fréard en 1822, sa belle-mère en 1827, puis sa mère en 1830 et enfin lui-même épuisé par les séquelles de ses années de détention, s'éteignit à Remy le mercredi 24 juin 1835.

Notes :

(1) Commandant E.H. Bourdeau, *Historique du 7ème Régiment d'Infanterie (1569-1890)*, J. Girma, Cahors, 1890.

(2) Arthur Bazin, *Correspondance d'un Compiègnais, soldat à la Grande Armée du Rhin (1ère République)*, A. Menecier, Compiègne, 1900.

(3) Arthur Bazin, *op. cit.*

(4) Arthur Bazin, *op. cit.*

(5) Les troubles de Guadeloupe et de Saint-Domingue avaient été provoqués avant tout par le rétablissement par Napoléon en 1802, de l'esclavage aboli par la Révolution en 1794, à la suite de l'insurrection de Saint-Domingue (1791) et de l'alliance des colons avec les Anglais ; Toussaint Louverture, qui était une sorte de Bonaparte noir, devait être finalement déporté en France et mourir en 1803 dans le fort de Joux.

(6) Arthur Bazin, *op. cit.*

(7) Commandant E. H. Bourdeau, *op. cit.*

(8) Société de militaires et de gens de lettres (France). *France militaire : histoire des armées françaises de terre et de mer de 1792 à 1837*, Delloye, Paris, 1838.

(9) Arthur Bazin, *op. cit.*

(10) D'après Thomas James Walker, *The depot for prisoners of war at Norman Cross, Huntindonshire, 1796 to 1816*, Constable & Co. Ltd, London 1913. (Traduction de l'auteur).

(11) Aujourd'hui occupée par la *Norman Cross Gallery*.

(12) Le 1er nivôse an VIII, le Consulat dénonça un accord avec l'Angleterre datant de février 1798, qui mettait à la charge du gouvernement français la nourriture et l'habillement des prisonniers de guerre en territoire anglais. Il en résulta une augmentation de la mortalité dans les camps, où des prisonniers vivaient nus et où ils devaient échanger une part de leur nourriture pour acquérir des vêtements.

(13) Arthur Bazin, *op. cit.*

(14) Paru dans «Statesman», le 19 mars 1812. Cité par Francis Abelle, *Prisoners of war in Britain 1756 to 1815, a record of their lives, their romance and their sufferings*, Humphrey Milford, Oxford University Press, London, 1914. (Traduction de l'auteur). Le propriétaire du journal ayant fait paraître ce texte avait été condamné à de multiples amendes et 18 mois de prison.

(15) Arthur Bazin, *op. cit.*

(16) Maréchal de camp Pillet, *L'Angleterre vue à Londres et dans ses provinces, pendant un séjour de dix années, dont six comme prisonnier de guerre*, chez Alexis Eymery, libr., Paris, 1815.

(17) Maréchal de camp Pillet, *op. cit.*

(18) En 1914, un monument commémoratif a été érigé à cet emplacement,

sur lequel on peut lire : «*In memoriam*. Cette colonne a été érigée A.D. 1914 à la mémoire de 1770 soldats et marins, natifs ou alliés de la France, retenus prisonniers de guerre durant les guerres menées contre la Grande Bretagne par la République et par Napoléon A.D. 1793 - 1914. *Dulce et decorum est pro patria mori*. Érigé par La Société de l'Entente Cordiale et ses amis à l'initiative de feu W.H. Sands, Esq., Secrétaire honoraire de cette Société». (Traduction de l'auteur). Les registres d'entrée du camp de Norman Cross sont conservés dans le *Cambridgeshire Archives Service* à Kew, Richmond, Surrey, TW9 4DU United Kingdom.

(19) L'ergotisme ou mal des ardents, qui est causé par un champignon contaminant les farines.

(20) Maréchal de camp Pillet, *op. cit.*

(21) Isidore Bidaux, fils de Thomas Bidaux, cultivateur à Brissay-Choigny (Aisne).

(22) Arthur Bazin, *op. cit.*

(23) Maréchal de camp Pillet, *op. cit.*

(24) Arthur Bazin, *op. cit.*

(25) Turin faisait alors partie de l'Empire français, comme chef-lieu du département du Pô. Des éléments du 7ème de Ligne étaient en garnison à Turin depuis 1806, affectés à l'armée de réserve d'Italie. Pendant les campagnes d'Espagne et d'Allemagne (1811-1812), le 7ème de Ligne était formé de 5 bataillons : 4 de guerre et 1 au dépôt ; chaque bataillon comprenait 6 compagnies, dont 1 de grenadiers, 1 de voltigeurs et 4 de fusilliers (décret du 18 février 1808). Le 15 février 1812, le cadre du 3ème bataillon est passé en dépôt en France.

(26) Arthur Bazin, *op. cit.*

(27) Arthur Bazin, *op. cit.*

(28) La Garde impériale avait seule le droit de porter la queue poudrée (Ordonnance du 26 août 1804).

(29) Arthur Bazin, *op. cit.*

(30) Arthur Bazin, *op. cit.*

(31) En 1813, un bataillon du 7ème de Ligne (commandant Fonvielle) était au corps d'observation d'Italie.

Le prince Eugène avait pour mission de défendre les Alpes Juliennes ; il essaya d'abord de couvrir la Drave et la Save, de Willach à Leybach, et il se maintint sur cette ligne étendue pendant

les mois d'août, de septembre et d'octobre 1813.

(32) Arthur Bazin, *op. cit.*

(33) Arthur Bazin, *Les Fréard et les Bazin à Compiègne*, Manuscrit inédit, vers 1910, Bibliothèque généalogique, Paris.

The Norman Cross
Eagle Appeal

Celebrating the return of
**The Norman
Cross Eagle**
Saturday 2nd April 2005

Souvenir Programme

Affiche du 2 avril 2005
(photo Country Agency 2006)